

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALLENAY

DEPARTEMENT  
DU CHER

SEANCE DU 19 juillet 2022

Nombre de Conseillers  
Afférents au Conseil : 13  
Présents : 06  
Votants : 10

Date de la convocation :  
12 juillet 2022

Date d'affichage :  
12 juillet 2022

**Présents** : Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR.

**Excusés avec pouvoir** : M. Julien JOURDAINE pouvoir à Mme Mireille CHARBY, Caroline LALEVÉE LESAGE pouvoir à Mme Mireille CHARBY, Christelle JOIE pouvoir à Cathy BATISTE, Jean-Michel CAREL pouvoir à Mme Caroline ARTHU ;

**Excusés sans pouvoir** : Mme Katia DUSSAPIN, M. Stéphane PETIT, M. William TAILLANDIER.

**Secrétaire de séance** : Mme Mireille CHARBY

**DELIBERATION N° 2022-42**

**OBJET** : Equipement en extincteur et alarme incendie

Madame le Maire indique que le parc d'extincteur et d'alarme est à revoir entièrement.  
Après plusieurs propositions dont il ressort que l'entreprise Eurofeu 12 rue Albert Rémy 28250 Senonches est mieux disante.

Madame le maire présente le détail par bâtiments, des devis pour le remplacement des extincteurs, panneau réglementaire et mise en service, pour un montant total de 4 029.80 € HT soit 4 835.76 € TTC.

Le devis de la vérification des alarmes incendie et le changement des bloc BAES est de 1 940.03 € HT soit 2 328.04 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés donne son accord pour les devis de l'entreprise Eurofeu pour les montants suivants :

- 4 029.80 € HT soit 4 835.76 € TTC
- 1 940.03 € HT soit 2 328.04 € TTC

Et autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,  
Vallenay, le 19 juillet 2022

Le secrétaire de séance  
Mireille CHARBY

Le Maire,  
Marina DUPUY

